

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-six, le premier septembre à 19 heures et trente minutes,
Le Conseil Municipal de la commune de VILLIERS AU BOUIN, dûment convoqué, s'est réuni en session
ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. SAMEDI Daniel.
Date de convocation du Conseil Municipal : 25 août 2026
Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 13

Etaient présents : Mr SAMEDI, Mr JUMELIN, Mme GUIBERT, Mr GABOUT, Mr ALLARD D'ARGOEUVES, Mme GUIDOIN, Mr METRO, Mr FLEUREAU, Mme DIAS, Mme DARAN, Mme ALLARD, Mme ALBERT, Mme PAINEAU, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mr VACHERON, Mr PELLEROT

Mr GABOUT a été désigné en qualité de secrétaire.

Adoption du PV du 06 juillet 2026

Le Maire,

Après avoir demandé aux Conseillers Municipaux s'ils avaient des observations à formuler sur le procès-verbal du 06 juillet 2026,

Le procès-verbal du 06 juillet 2026 a été adopté à l'unanimité.

Ordre du jour de la séance du 01 septembre 2026

- Adoption du procès-verbal du dernier conseil municipal
- Délibérations concernant l'aménagement du bourg
- Décision modificative n°1 – budget lotissement
- Décision modificative n°2 – budget principal
- Avis_ Création d'une unité de méthanisation de déchets non-dangereux avec plan d'épandage des digestats (VAAS)
- Divers

DELIBERATIONS :

1/01092026 : Subvention du Conseil Départemental Aménagement du bourg

Monsieur le Maire explique que le Conseil Départemental souhaite attribuer une subvention d'un montant de 30 000€ à la commune concernant les travaux de bande de roulement lors de l'aménagement du bourg.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide cette subvention.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

2/01092026 : Continuité de la Zone 30_rue de la Libération

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il serait favorable d'avoir une continuité de la zone 30 dans le bourg, rue de la Libération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la continuité de la zone 30.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

3/01092026 : Décision modificative n°1 Budget Lotissement

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de prendre une décision modificative afin d'ajuster les prévisions inscrites au BP 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adopter la décision modificative n°1, telle que présentée dans les tableaux ci-dessous.

INVESTISSEMENT					
Compte opération	ou	Dépenses		Recettes	
		Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation
1641					7914.27
3555-040			7914.27		

FONCTIONNEMENT					
Compte opération	ou	Dépenses		Recettes	
		Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation
605-011			7914.27		
71355-042					7914.27

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

4/01092026 : Décision modificative n°2 Budget principal

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'à la suite des décisions prises, il convient de prendre une décision modificative afin d'ajuster les prévisions inscrites au BP 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adopter la décision modificative n°2, telle que présentée dans le tableau ci-dessous.

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Article	Programme	Montant	Article	Programme	Montant
60622	Carburants	500€	739118	Autres reversements de fiscalité	500€

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

5/01092026 : Avis Création d'une unité de méthanisation de déchets non-dangereux avec plan d'épandage des digestats (VAAS)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'après réception d'un courrier de la Préfecture de la Sarthe, le Conseil Municipal doit donner son avis concernant la création d'une unité de méthanisation de déchets non-dangereux avec plan d'épandage des digestats sur la commune de VAAS.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne un avis favorable.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Divers

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que la ligne de trésorerie prend fin en novembre 2026, une étude est en cours avec le Crédit Agricole, le Crédit Mutuel et la Caisse d'Epargne, une décision sera prise au prochain conseil municipal.

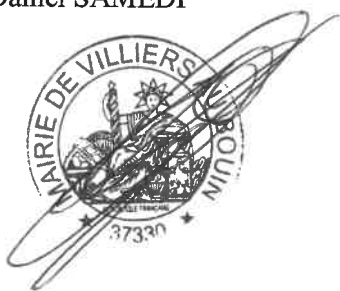
Monsieur le Maire évoque les travaux d'aménagement du bourg qui débiteront le 14 septembre et qui devraient se terminer le 5 octobre 2026.

La commission des chemins est conviée à la réunion de lancement du chantier prévue le lundi 14 septembre à 10h.

Monsieur le Maire évoque la rentrée des classes qui s'est bien déroulée, avec 72 élèves et la recrue d'un emploi civique sur l'année scolaire.

La prochaine réunion aura lieu le lundi 05 octobre à 19h.

Le Maire
Daniel SAMEDI



Secrétaire de séance
Stéphane GABOUT

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'GABOUT', is written over a horizontal line.

